

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la réunion du lundi 23 mai 2022 15h30

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS :

- Philippe DURAND – Président
- Laurence VASSEUR (SMURFIT KAPPA FRANCE)
- Marc GARNIER (INTERNATIONAL PAPER)
- Pascal GIRAUD (SAICA)
- Thibault LAUMONIER (DS SMITH PACKAGING FRANCE)
- Jérôme SUSSET (SEYFERT PACKAGING)

ADMINISTRATEURS EXCUSÉS :

POUR CARTON ONDULÉ DE FRANCE :

- Kareen DESBOUIS – Déléguée Générale

INVITÉ :

Le Conseil d'Administration est ouvert à 15h30. Philippe DURAND, Président, rappelle les règles à respecter au regard du droit de la concurrence.

I. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe DURAND propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Un point sur une opération de lobbying proposée par le Syndicat des emballages légers en bois.
- Un point sur la proposition d'élaboration d'une feuille de route sectorielle dans le cadre de la stratégie 3R.

L'ordre du jour tel que modifié est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Philippe DURAND rappelle que les membres du bureau sont élus pour une période de 2 ans renouvelable une fois.

Marc GARNIER a été élu Vice-président de COF le 4 avril 2022. Jérôme SUSSET a été élu trésorier de COF le 31 mai 2021. Philippe DURAND a été élu Président de COF le 6 juillet 2020 et arrive en fin de mandat. Il est candidat à sa réélection.

Jérôme SUSSET est désigné président de séance pour procéder à l'élection du nouveau président. Philippe DURAND est candidat au poste de président. Il précise toutefois que ce mandat sera son dernier mandat.

Le Conseil vote à l'unanimité pour la Présidence de Philippe DURAND.

Jérôme SUSSET repasse la présidence de la réunion à Philippe DURAND.

III. DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS, DES MEMBRES DE COMMISSIONS STATUTAIRES PERMANENTES ET DES REPRÉSENTANTS DE COF DANS LES INSTANCES DE LA FILIÈRE

Philippe DURAND est conservé en tant que président des commissions affaires réglementaires et communication.

Chaque membre du Conseil d'Administration reçoit une liste de ses représentants au sein des commissions statutaires de COF, pour ajout et modifications éventuelles. La liste des représentants de COF dans les instances professionnelles est jointe au dossier.

Philippe DURAND rappelle que des postes de représentant sont vacants :

- À la commission marketing et environnement de la FEFCO.
- Et à la commission santé sécurité de la FEFCO.

IV. RETOUR SUR LE SOMMET DE LA FEFCO

Kareen DESBOUIS fait un résumé des sujets abordés lors du sommet de la FEFCO, qui a eu lieu du 18 au 20 mai 2022. Deux projets essentiels ont été présentés :

- La feuille de route pour la décarbonation de l'industrie.
- Le plaidoyer pour l'usage unique.

Les présentations ainsi que les documents publiés par la FEFCO seront diffusés postérieurement à cette réunion. Ce sommet a également été l'occasion d'entendre la voix de clients comme Nestlé ou Albert Heijn (grande distribution), d'ONG (European Environmental Bureau) mais aussi de la Commission Européenne ou d'un parlementaire européen.

Concernant le plaidoyer pour l'usage unique, celui-ci est constitué de 3 documents :

- Une analyse de cycle de vie comparant plateau carton et caisse plastique.
- Une analyse SWOT de comparaison d'emballages à usage unique et réemployables dans le secteur du e-commerce.
- Un livre blanc sur le recyclage et la réutilisation des emballages dans l'économie circulaire européenne.

Ces documents ont été préparés dans le but de peser sur la révision de la directive emballage et déchets d'emballage et d'éviter la fixation de pourcentages contraignant d'emballages réutilisables en Europe. Même s'il est clair que la position française sur ce sujet sera favorable à l'imposition d'un minimum (la loi AGECE a déjà pris cette décision au niveau national), nous pouvons utiliser ces documents pour éviter d'aller trop loin.

Une proposition de stratégie d'utilisation de ces documents (et des supports envoyés par la FEFCO) sera faite lors du prochain conseil d'administration.

V. LOBBYING CONTRE LES PRATIQUES DÉLOYALES D'IFCO

Philippe DURAND indique que Kareen DESBOUIS a été contactée par le syndicat des emballages légers en bois afin de participer à une opération de lobbying concernant les pratiques d'IFCO dans le secteur des fruits et légumes.

En effet, le SIEL s'est fait accompagner par un cabinet d'avocat afin d'étudier les pistes d'attaque pour pratique anti-concurrentielle d'IFCO. Ces pistes étant incertaines ou amenant à attaquer plutôt la grande distribution (nos clients), il est finalement proposé de contacter les candidats aux élections législatives afin de les amener à se prononcer publiquement contre les pratiques d'IFCO et à s'engager à participer à un groupe parlementaire qui cherchera les moyens de les empêcher. Le cout de cette action serait de 45 000 €TTC par an sur 2 ans.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration estiment qu'une telle action a peu de chance d'aboutir à des issues favorables pour le marché du carton ondulé. Il est donc décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

VI. PROPOSITION D'ÉLABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE SECTORIELLE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE 3R

Kareen DESBOUIS présente les éléments regroupés dans une note remise dans les dossiers.

Les membres de conseil d'administration valident le soutien de COF à l'établissement d'une feuille de route COFEPAC. Concernant les axes de travail envisagés, il est demandé de mettre préalablement en avant :

- Le taux de recyclage des papier carton et la réalité actuelle de la circularité de notre matériau.
- Les politiques d'investissement déjà menées (des nouveaux projets papetiers sont déjà prévus, les capacités de recyclage nécessaires dans l'avenir sont mises en œuvre).
- Les substitutions des emballages plastiques ont déjà commencé et la filière répond tous les jours aux demandes de ses clients.

VII. POINT SUR LA COMMUNICATION 2022

La campagne de communication décidée en ce début d'année suit son cours. A noter les éléments suivants :

- Une nouvelle vidéo YouTube a été tournée avec Ludovic B et sera mise en ligne le 29 mai prochain.
- COF s'est doté de matériel pour créer ses propres vidéos face caméra.
- Les podcasts internes continuent d'être enregistrés et diffusés à rythme régulier.

Nos résultats sur LinkedIn sont toujours très bons, une bonne dynamique semble s'être mise en place. Sur Twitter, la captation de notre cible est plus difficile (élus et journalistes).

VIII. UNIDIS

Philippe DURAND indique que par suite du départ de la présidente actuelle de l'UNIDIS au 1^{er} juin, il prendra l'intérim de la présidence jusqu'au 31 décembre. Il ajoute que si à l'intérieur des groupes, certaines personnes voulaient prendre la présidence de l'UNIDIS, il faut en informer COF. Par ailleurs il signale que la nouvelle déléguée générale arrivera au 1^{er} juin.

Par ailleurs, du fait de la dernière augmentation du SMIC, les premiers niveaux de nos grilles se retrouve en dessous des minimums légaux. Il sera donc proposé lors de la prochaine commission paritaire de corriger cette situation.

...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture a été signé par le Président de séance et un administrateur.